



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SIFFRET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Dominique VINCENT, Nathalie FABIÉ, Sylvie THOLANCE, Olivier LAW, Pierre DEHON, Monique SWIERKOWSKI, Michaël GENTE, Nathalie RAYSSIGUIER, Eric MALTERRE, Brigitte BLOTTIAU, Guy BRIEUX.

ABSENTS EXCUSÉS : Dominique AGUERA, Patricia PALLEGOIX, Béatrice COLOMBIER, André SAUTON.

PROCURATIONS :

- Dominique AGUERA donne procuration à Nathalie FABIÉ ;
- Patricia PALLEGOIX donne procuration à Sylvie THOLANCE ;
- Béatrice COLOMBIER donne procuration à Nathalie RAYSSIGUIER ;
- André SAUTON donne procuration à Monique SWIERKOWSKI.

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, ont procédé, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, à la désignation de Sylvie THOLANCE en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CONTRE : 3 (B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

ABSTENTION : 1 (P. DEHON,)

POUR : 10

Délibérations

A- Finances

01	Fixation du taux des taxes locales 2024 : maintien des taux	2024-15
-----------	--	----------------

TAXES	Taux 2024
Taxe foncière sur le bâti	38.83%
Taxe foncière sur le non bâti	40.73%
Taxe d'habitation	10,50%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTION : 1 (P. DEHON,)

02	Budget primitif communal 2024	2024-16
-----------	--------------------------------------	----------------

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 155 220 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 826 260 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 4 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

03	Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2024	2024-17
-----------	---	----------------

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suit à compter du 1^{er} juin 2024, et de modifier le règlement en conséquence :

TARIFS EAU		TARIFS ASSAINISSEMENT	
Prix du m3 (H.T)	1.20€	Prix du m3 (H.T)	1.00€
Abonnement annuel (H.T)	50.00€	Abonnement annuel (H.T)	40.00€

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CONTRE : 1 (P. DEHON)

ABSTENTION : 1 (A. SAUTON)

POUR : 13

04	Budget primitif eau et assainissement 2024	2024-18
-----------	---	----------------

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 471 100 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 859 500 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 4 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

B- Ressources humaines

05	Modification du tableau des effectifs	2024-19
-----------	--	----------------

- Création d'un poste d'adjoint administratif à 20/35^{ème} ;
- Modification d'un poste de rédacteur à 15/35^{ème} en poste d'adjoint administratif à 15/35^{ème} ;
- Création d'emplois non permanents pour assurer la continuité de service en cas d'absence d'un agent.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CONTRE : 1 (P. DEHON)

ABSTENTION : 3 (B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

POUR : 11

06	Poste de conseiller numérique : demande de financement	2024-20
-----------	---	----------------

Dans le cadre du dispositif « France Numérique Ensemble », les collectivités peuvent recruter des conseillers numériques dont la formation et une partie de la rémunération sont financées par l'État, jusqu'à 50 000 € sur une période de trois ans.

Afin de répondre à une demande croissante de la population, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les procédures d'inscription de la collectivité dans ce dispositif.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CONTRE : 3 (B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

ABSTENTION : 1 (P. DEHON)

POUR : 11

C- Divers

07	Bail à ferme avec exploitation agricole	2024-21
-----------	--	----------------

Par délibération n° 2020-02 du 25 février 2020, le conseil municipal avait approuvé la conclusion d'un bail à ferme à des fins d'éco-pâturage au lieu-dit Brugas et Vallongue. Il avait été convenu que les travaux d'aménagement nécessaires seraient pris en charge par le preneur, et que leur montant viendrait en déduction des loyers. Le premier bail ayant été résilié de manière anticipée, il est aujourd'hui proposé d'en conclure un nouveau avec une exploitante qui reprend un élevage ovin d'une centaine de brebis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABSTENTIONS : 5 (P. DEHON, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER, E. MALTERRE)

08	Pavage de la rue de l'Eglise- Ajustement du plan de financement et demande de subvention	2024-22
-----------	---	----------------

Par délibération n° 2022-38 du 12 octobre 2022, le conseil municipal a approuvé les travaux de pavage de la rue de l'Eglise, et a autorisé Monsieur le Maire à constituer et déposer les dossiers de demande de financement.

Il est aujourd'hui envisagé de solliciter le dispositif des fonds de concours de la Communauté de communes du Pays d'Uzès.

Le plan de financement pourrait être établi comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépenses	Montant HT	Financier	Montant	%
Travaux	92 828,60 €	CCPU	30 000 €	30%
MO	7 239,00 €	Auto Financement	70 067,60 €	70%
TOTAL	100 067,60 €	TOTAL	100 067,60 €	100%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ